

LES PARTICULARITÉS DE L'ÉPIGRAPHIE AMPHORIQUE GRECQUE

YVON GARLAN

C'est la première fois — mais non, je l'espère, la dernière — que, dans un « Congrès International d'Épigraphie Grecque et Latine », une communication spéciale est consacrée aux timbres amphoriques grecs.

Non que la « grande » épigraphie (j'entends par là l'épigraphie essentiellement lapidaire) s'en soit tout à fait désintéressée : puisqu'ils ont été par exemple plus ou moins pris en compte par les auteurs de manuels épigraphiques¹, les rédacteurs du *Bulletin épigraphique* (à commencer par les regrettés Jeanne et Louis Robert) et, de façon plus systématique, dans la *SEG*.

Mais force est bien de dire qu'à cet égard leur situation s'est beaucoup dégradée depuis que leur étude, au milieu du XIX^e siècle, s'est engagée sur une voie véritablement scientifique. Née dans le cadre général de l'épigraphie, elle s'en est en effet progressivement détachée pour constituer, avec l'étude des amphores elles-mêmes, une discipline relativement autonome naguère qualifiée d'amphorologie² — au point que de nos jours les épigraphistes patentés ne traitent guère davantage de timbres amphoriques³ que les « amphorologues » de documents lapidaires.

1. REINACH, S., *Traité d'épigraphie grecque*, Paris 1885, 454-457 ; GUARDUCCI, M., *Epigrafia greca* II, Roma 1969, 502-516 ; BÉRARD, F. ; FEISSEL, D. ; PETTIMENGIN, P. ; SEVE, M. et al., *Guide de l'épigraphiste*, Paris 1986, 148.

2. Voir, de façon générale, GRACE, V., *Amphoras and the Ancient Wine Trade*, Princeton, New Jersey 1961², 1979 Princeton, New Jersey ; GARLAN, Y., *Amphores et timbres amphoriques grecs. Entre érudition et idéologie* (*Mém. Ac. Inscr. et B.-L.*, n^{elle} s., XXI), Paris 2000, avec une bibliographie sommaire 193-198.

3. Ceux-ci sont exclus des *IG* publiés au XX^e siècle. Mais il n'en allait pas ainsi dans les grands recueils épigraphiques du XIX^e s. C'est ainsi que le *CIG* III, publié en 1853 par A. Boeckh et J. Franz, propose en introduction une longue digression de J. FRANZ sur les timbres amphoriques (p. II-XX) et publie de

C'est à cette évolution que je voudrais ici réfléchir : à sa nécessité autant qu'aux moyens d'en limiter les inconvénients — en me dispensant, par manque de temps, de parler également des timbres sur tuiles qui posent des problèmes analogues⁴.

Sa nécessité (qui s'est également fait sentir dans l'ensemble de l'*instrumentum domesticum*) est d'ordre pratique aussi bien qu'épistémologique.

Elle tient d'une part à la prolifération et à la diversification des timbres amphoriques à partir de la fin du XIX^e siècle, au fil des fouilles et des collectes de surface. On s'est ainsi aperçu peu à peu que leur origine se répartissait, de façon très inégale, entre une cinquantaine de centres connus et un certain nombre d'autres encore inconnus qui ont, entre le début du IV^e et la fin du I^{er} s. av. J.-C., timbré durant un certain laps de temps un certain pourcentage de leur production : 200.000 timbres environ émanent de Rhodes qui non seulement fut très productive, mais apposa généralement

nombreux timbres rhodiens trouvés en Sicile et en Grande Grèce, et que le *CIG* IV, édité en 1877 par E. Curtius et H. Kirchoff à partir de documents réunis par A. Boeckh et J. Franz, republie plus de 200 timbres d'origine variée (notamment Rhodes, Cnide, Thasos) trouvés en mer Noire (p. 252-262). Les *Inscriptiones Graecae Siciliae et Italiae*, éditées par G. Kailbel en 1890, incluent 610 timbres amphoriques dans leur *Instrumentum domesticum* (p. 563-595). Les *IG* XII, 1 (1895) contiennent de même 376 timbres trouvés à Rhodes, Chalkè et Carpathos (p. 175-203), les *IG* XII, 3, 1 (1898) 9 timbres trouvés à Théra (p. 185-186), et les *IG* XII 2 (1899) 61 timbres trouvés à Lesbos (p. 127-129).

4. Voir en dernier lieu BILLOT, M.-F., « Centres de production et diffusion des tuiles dans le monde grec », BLONDÉ, F. ; MULLER, A. (edd.), *L'artisanat en Grèce ancienne, Les productions, les diffusions*, Lille 2000, 200-210 ; GARLAN, Y., « Le timbrage des tuiles à Thasos », FREI-STOLBA, R. ; GEX K. (edd.), *Recherches récentes sur le monde hellénistique*, Bern 2001, 191-198. Cf. *Bull. Amph.* 2002, n° 41 et 42.

deux timbres, complémentaires entre eux, sur les anses de chaque amphore; une trentaine de milliers de Thasos; une vingtaine de milliers de Sinope et de Cnide; une dizaine de milliers d'Héraclée du Pont ou d'un autre centre du sud de la mer Noire⁵; près de 5.000 de Chersonèse Taurique; et de quelques milliers à quelques centaines, dizaines ou unités, provenant de chacun des autres centres. Alors qu'il n'en existait que quelques centaines vers le milieu du XIX^e siècle, le nombre total des timbres récoltés dans les divers lieux de fabrication et de consommation d'amphores s'est progressivement élevé jusqu'aux environs de 300.000, et continue à s'accroître chaque année de plusieurs centaines ou milliers, qui s'entassent dans les réserves des musées (entre autres près de 150.000 exemplaires à Alexandrie et quelque 50.000 à Athènes).

Tous demandent à être identifiés, catalogués et illustrés d'un frottis ou d'une photographie sur les fichiers des chercheurs: mais non à être ensuite individuellement publiés. Car ce ne sont là que des documents de séries, qu'il convient de regrouper en «types» correspondant aux différents «cachets» ou «matrices» dont ils sont issus: quitte à ne publier, avec photographie à l'échelle, que le meilleur des exemplaires interchangeables, c'est-à-dire le mieux imprimé et le mieux conservé (sauf si on peut se contenter de renvoyer à une bonne publication). Même ainsi conçue et limitée, la tâche n'en reste pas moins immense, puisqu'elle porte sur plusieurs dizaines de milliers de variétés: surtout à Rhodes où, à un certain moment de l'époque hellénistique, on a sans doute refait chaque mois l'un et l'autre des deux cachets utilisés dans les différents ateliers amphoriques, et à un degré moindre dans les autres grands centres de production où elles «ne» se comptent «que» par milliers (4500 environ par exemple à Thasos et 2500 à Sinope).

Seule une petite partie de ce matériel a d'ores et déjà été (plus ou moins bien) publiée (probable-

5. Après avoir constaté que la production d'amphores à timbres englyphiques n'avait laissé aucune trace en surface dans la ville moderne d'Ereğli et dans ses environs, j'ai souvent exprimé mes doutes sur son attribution traditionnelle à Héraclée du Pont (dès le *Bull. Amph.* 1992, n° 69). Je me demande aujourd'hui si elle ne se situait pas plutôt à Mésembria du Pont (et non à Apollonia qui est une ville ionienne), après la découverte par P. Balabanov de plus de 1250 timbres englyphiques (sur un peu plus de 1300!) dans un sanctuaire thrace de la région de Debelt (à 20 km au sud-ouest de Burgas): «Les estampilles englyphiques sur amphores. Nouvelle problématique» (en russe), *Ol'vija ta antičnij svit [Olbia et le monde antique]*, Kiev 2001, 20-21.

ment moins du dixième), souvent dans des articles épars et plus rarement, hélas, dans des *corpus* systématiques (par centre de consommation⁶ ou, mieux encore, par centre de production⁷): *corpus* que l'on est plus prompt à annoncer qu'à exécuter. C'est là un grand obstacle à la recherche que d'aucuns, sous couvert de modernisme, se disent prêts à contourner (plutôt qu'à surmonter) en recourant uniquement à l'informatique: alors que, au moins dans son état actuel d'évolution et de diffusion, cette technique peut certes nous servir d'instrument, et aussi de complément, mais non de substitut aux livres et qu'elle ne supprimera en tout cas jamais la spécificité de l'épigraphie céramique.

Si la «grande» épigraphie a «décolonisé» l'amphorologie et n'étend plus sur elle qu'un co-protectorat, c'est en effet également pour une raison épistémologique, parce qu'à un certain stade de son développement elle a ressenti la nécessité de rattacher étroitement l'étude d'une inscription à celle de son support: d'autant qu'en l'occurrence c'est dès le moment de sa fabrication que l'amphore est éventuellement marquée d'un timbre, par l'apposition d'un cachet dans l'argile crue, sur le col ou, plus souvent, sur l'une ou (et) l'autre de ses anses.

C'est ainsi qu'est née une discipline nouvelle, qui se réclame à la fois de l'épigraphie et de la céramologie⁸. Dualité qui est parfois source de tension entre «amphorologues», alors que ces deux modes d'approche sont complémentaires. Il est en effet évident qu'une analyse de pâte (à l'œil nu, et surtout de nature pétrographique ou chimique), ainsi qu'une étude de formes, peuvent suggérer d'attribuer un timbre à une région, ou plus précisément à un centre et même à un atelier de fabrication, et que la connaissance d'une évolution typologique (par exemple celle des anses d'amphores rhodiennes) peut contribuer à la

6. Voir, en dernier lieu, les belles publications relatives à Istros (par A. Avram et N. Conovici) et à Pergame (par Chr. Börker et J. Burow). Y. Garlan a publié de son côté en 2004 un *corpus des Timbres céramiques sinopéens trouvés à Sinope*.

7. Seule Thasos en a jusqu'ici bénéficié: BON, A.-M.; BON, A. (avec la coll. de GRACE V.), *Les timbres amphoriques de Thasos (Ét. thas. IV)*, Paris 1957; GARLAN, Y., *Les timbres amphoriques de Thasos I. Timbres protothasiens et thasiens anciens*, Athènes 1999. Il en va de même pour Chersonèse Taurique, mais sous une forme particulière, moins recommandable: KAC, V.I., *Keramičeskie klejma Chersonesa Tavričeskogo [Les timbres céramiques de Chersonèse taurique]*, Saratov 1994.

8. Il est à cet égard significatif que ce que nous convenons d'appeler le *Bulletin amphorique* fait partie, dans la *Revue des Études Grecques*, du *Bulletin archéologique* et non du *Bulletin épigraphique*.

datation d'un timbre⁹. Mais il est encore plus évident, en sens inverse, qu'il n'y a généralement rien de mieux qu'un timbre pour assurer et préciser l'origine et la datation d'une amphore. D'où il résulte que chacun, se départant de toute suffisance, devrait bien finir par reconnaître les bienfaits d'une collaboration, et même d'une fusion, entre ces deux courants des études amphoriques.

Ce qui nous importe ici, c'est que l'étude des timbres amphoriques a été ainsi rendue de plus en plus difficile, voire dangereuse d'accès aux non-spécialistes, et même aux meilleurs des épigraphistes. Sans que ceux-ci puissent s'en étonner et s'en offusquer : puisqu'il ne s'agit là que de l'application particulière d'une règle générale qui veut également qu'on ne peut bien comprendre une inscription lapidaire qu'en la mettant en série avec tous les autres documents de même nature (décrets honorifiques, actes d'affranchissement, etc.).

Un nom de magistrat annuel, dont la fonction est parfois indiquée; un nom de « fabricant », c'est-à-dire sans doute de propriétaire d'atelier; un ethnique; un nom de mois (seulement à Rhodes); des lettres ou monogrammes de signification souvent incertaine; un ou plusieurs emblèmes puisés dans un répertoire iconographique plus ou moins étendu : tels sont les éléments qui « peuvent » entrer, seuls ou réunis en nombre variable, et présentés de façon très diverse, dans la composition des timbres amphoriques, mais n'y entrent pas nécessairement. D'où la tentation, à laquelle on a souvent cédé, de considérer ceux-ci comme des sortes de petits « gadgets » publicitaires ou pratiques nés de la « fantaisie » des fabricants d'amphores et du talent des graveurs de cachets. Dans tous les cas où nous disposons de suffisamment d'indices pour nous prononcer, la réalité apparaît cependant toute différente et beaucoup plus complexe : le timbrage amphorique grec est fondamentalement un acte public, mais qui est mis en œuvre et pour ainsi dire modulé de façon privée. C'était en effet le magistrat responsable qui déterminait le contenu des cachets distribués aux fabricants, tandis que leur réalisation matérielle revenait évidemment à des graveurs qui, sans pouvoir modifier la substance des instructions reçues, pouvaient néanmoins les interpréter plus ou moins librement : avec des résultats d'ensemble

9. Ce mode de datation est particulièrement précieux pour distinguer les homonymes dans la liste des magistrats amphoriques rhodiens, d'après la forme plus ou moins angulaire des anses.

différents selon que les graveurs étaient choisis par les magistrats (comme à Thasos) ou par les fabricants eux-mêmes (dans de nombreux centres tels que Rhodes ou Sinope).

D'où la complexité et la diversité des systèmes de timbrage, dont les spécialistes s'efforcent aujourd'hui de comprendre le principe et le fonctionnement. Les premiers timbres amphoriques à apparaître de façon sporadique, à la fin du VI^e et au V^e s., dans un petit nombre de cités grecques ne comportent qu'un emblème ou une lettre, dont la signification nous échappe. À partir du début du IV^e s. et jusqu'au moment où le timbrage redevient très sporadique vers le milieu du I^{er} s. av. J.-C., dominent les timbres à inscriptions, avec ou sans emblème, dont les éléments de base se combinent, nous l'avons dit, de façon très variable dans l'espace et dans le temps, le plus souvent sans logique apparente. Car les cités concernées n'ont guère adopté au départ les mêmes systèmes de timbrage (sauf parfois dans une région donnée, par exemple dans le nord de la mer Égée qui paraît s'être mis volontiers à l'heure de Thasos¹⁰) et elles n'ont généralement pas tardé à en changer, et ce à plusieurs reprises. Thasos a par exemple d'abord connu, vers le second quart du V^e siècle, un système « protothasien » de timbres anépigraphes à emblèmes; puis, de 395-390 à 335-330, un système « ancien » à deux noms propres (magistrat et fabricant) se présentant successivement de 7 façons différentes¹¹; et enfin, jusque vers le milieu du II^e s. av. J.-C., un système « récent » à un seul nom propre (magistrat), qui présente lui-même quelques variantes¹². Sinope, tout en restant (passé la première année¹³) fidèle à un système à deux noms (magistrat éponymique¹⁴ et fabricant), a successivement usé d'un emblème constant à valeur civique (l'aigle sur dauphin) au milieu du IV^e s., puis d'un emblème plus ou moins variable de fabricant (encore mal compris), ensuite de deux emblèmes (le premier, annuel, attaché à l'éponyme et le second, constant, attaché

10. Le système thasien à un nom propre se retrouve en effet à Samothrace et à Ainos.

11. Voir GARIAN, Y., *Les timbres amphoriques de Thasos I*, Paris 2000, Introduction.

12. Quelques-uns de ses premiers éponymes sont en effet privés d'ethnique (Pantimidès, Arotès, Téléphanès) et d'autres portent, dans la seconde moitié du III^e s., des noms abrégés de fabricants (groupes de BA et d'EYΘY : GARIAN, Y., « Nouvelles remarques sur la chronologie des timbres amphoriques thasiens », *J. Sav.* 1993, 170-174 et 180.

13. Où n'est mentionné que le nom d'un fabricant (avec un aigle sur dauphin comme emblème).

14. Un astynome, exceptionnellement remplacé par un agoranome, voire un aisymnète.

aux fabricants isolés ou regroupés en ateliers familiaux), et enfin d'un emblème éponymique de moins en moins souvent accompagné d'un emblème d'atelier — sans compter bien d'autres variations secondaires annuelles ou périodiques (disparition ou graphies diverses de la titulature du magistrat; apparition d'un patronyme parfois de fabricant et, de plus en plus régulièrement, d'astynome; répartition des données entre deux timbres; etc.). D'autres centres faisaient preuve au contraire d'un peu plus de constance: tel Rhodes¹⁵ qui, nous l'avons dit, des années 240-230 au milieu du 1^{er} s. av. J.-C., répartit ses données (nom du prêtre éponyme, nom du mois, nom du fabricant) sur deux timbres complémentaires l'un de l'autre, apposés sur les deux anses des amphores (avec cependant là encore des différences: forme circulaire ou angulaire des timbres, distribution variable des données sur l'un et l'autre timbre; présence ou absence de la titulature du prêtre, d'un emblème, ou d'un petit timbre supplémentaire, sans doute d'artisan potier, qui ne porte généralement qu'une lettre, un monogramme ou un emblème; etc.).

M'adressant à des non-spécialistes d'épigraphie amphorique, je me permettrai de souligner au passage ce qui échappe souvent aux spécialistes eux-mêmes: à savoir que ce qui, sur les timbres, compte éventuellement autant que les inscriptions, ce sont les emblèmes. Le rôle qu'ils y jouent est en effet, non pas d'ordre décoratif (bien qu'ils puissent être artistiquement réussis), mais d'ordre administratif. C'est pourquoi il convient de mettre beaucoup de soin à les identifier et à les publier (avec à l'appui, non pas de simples dessins, mais de bonnes photographies): tant leur apparence, sur des exemplaires souvent mal imprimés ou mal conservés, peut amener à se méprendre sur le « message » en quelque sorte codé dont ils sont porteurs.

Cette compréhension des systèmes de timbrage, avec leurs nombreuses irrégularités dont la responsabilité est à répartir entre les magistrats, les graveurs et les fabricants, constitue la base de l'épigraphie amphorique. Elle aide d'emblée au déchiffrement des timbres: de ceux-ci, avant même de s'essayer à discerner les lettres conservées, il

15. Si on connaît relativement bien la chronologie des timbres rhodiens (surtout par les travaux de V. Grace), on connaît en revanche assez mal leur typologie: celle-ci commence cependant à être prise en compte, notamment par FINKIELSZTEJN, G., *Chronologie détaillée et révisée des éponymes amphoriques rhodiens, de 270 à 108 av. J.-C. Premier bilan* (BAR Int. ser. 990), Oxford 2001.

convient en effet de prendre une vue globale qui permet de subodorer leur identité et d'éviter ainsi de commettre de lourdes erreurs fondées sur de simples apparences de détail. Elle aide ensuite à leur classement chronologique: par la constitution de groupes typologiques ou stylistiques — mais qui ne se succèdent pas nécessairement de façon progressive et « logique » (par exemple du moins explicite au plus explicite... ou l'inverse!), ce qui nous interdit de convertir automatiquement un classement typologique en classement chronologique. Elle aide enfin à l'interprétation historique de la production amphorique et de la pratique du timbrage.

Voilà pourquoi il est risqué de vouloir procéder occasionnellement à l'étude ponctuelle d'un timbre amphorique grec, en se fiant trop vite à ce qu'on croit y voir et en se laissant ensuite guider, dans ses restitutions et interprétations, par son imagination et même par son expérience d'épigraphiste et sa culture générale d'helléniste — sans se soucier des parallèles qui permettent seuls de compléter éventuellement les lectures, et des systèmes de timbrage qui limitent les champs d'hypothèses. Deux effets opposés, et également nocifs, en ont résulté: les épigraphistes de formation, comme inhibés par tant de technicité, hésitent désormais à se prononcer sur les timbres amphoriques, tandis que les archéologues de terrain se croient parfois autorisés par l'exclusion des timbres amphoriques de la « grande » épigraphie à en traiter dans leurs rapports de fouilles sans préparation scientifique particulière¹⁶.

Une fois pris un minimum de précautions, l'intervention d'autres spécialistes sur le terrain des amphorologues ne saurait pourtant être que la bienvenue: pour ce qu'elle peut apporter aux uns et aux autres d'informations et de perspectives complémentaires.

Avec les épigraphistes le premier terrain de rencontre est l'onomastique, où l'apport des timbres amphoriques est irremplaçable, surtout dans les centres d'émission qui ont livré relativement peu de documents lapidaires. À Sinope, Héraclée du Pont et Chersonèse Taurique est ainsi apparue une multitude de noms soit d'allure purement grecque et souvent conformes à ceux de leurs métropoles respectives (Milet, Mégare et Héraclée), soit de tradition indigène. Et même le répertoire de cités

16. Cf. MORIZIO, V., « Proposta di uno schema-guida per la schedatura dell'*instrumentum inscriptum* », *Epigrafia della produzione e della distribuzione*, Rome 1994, 228.

mieux connues, telles que Thasos, s'en est trouvé sensiblement enrichi. Le seul danger étant que les spécialistes d'onomastique, maîtrisant mal ce type de documentation, ne se reposent sur les publications existantes, qui sont parfois truffées d'erreurs¹⁷, ou ne distinguent mal les homonymes, ou n'imaginent à la légère de nouveaux noms¹⁸.

Par rapport aux textes littéraires ou aux inscriptions lapidaires, les timbres amphoriques présentent aussi la grande originalité de fournir plus souvent, d'un nom donné, des attestations multiples dues à des graveurs différents qui ont pu l'orthographe de façon variable (soit exactement au même moment, soit au fil des années ou des décennies). Toutes sortes de particularités paléographiques et linguistiques, que l'on peut chercher à imputer soit à l'élite civique des magistrats, soit au milieu des fabricants, soit au petit monde des graveurs de cachets, peuvent être ainsi saisies « sur le vif » par les philologues¹⁹.

Aux spécialistes des institutions des cités grecques les timbres amphoriques font parfois connaître la titulature des magistrats qui en étaient chargés : astynomes beaucoup plus fréquemment qu'agoranomes à Chersonèse Taurique et à Sinope (ou même ici aisymnètes) ; damiurges, phrouarques ou « andres » à Cnide ; prêtres, sans doute d'Hélios à Rhodes. Ailleurs on ne peut établir que de simples listes de noms, généralement sans patronyme, qu'une heureuse découverte épigraphique permettra peut-être un jour d'identifier et de classer de façon rigoureuse : on pense alors plutôt à des magistrats secondaires, notamment à des astynomes ou agoranomes (à Thasos, il ne s'agit en tout cas pas d'archontes ou de théores).

Avec le temps, s'est progressivement accrue la liste des problèmes historiques que l'étude des timbres amphoriques et des amphores permet de

poser, voire de résoudre avec plus ou moins de certitude. Par exemple,

— la position socio-professionnelle des « fabricants », qui sont parfois qualifiés de *kérameis*, *kéramarques* ou *ergastèriarques* et semblent souvent organisés dans un cadre familial²⁰ (avec des conditions de travail et un mode de gestion que la fouille des bâtiments d'exploitation et la multiplication des rapprochements prosopographiques permettront sans doute de préciser) ;

— la finalité du timbrage (sans doute de caractère fiscal) que nous ne pouvons pour le moment définir que par défaut (c'est-à-dire par élimination des hypothèses incompatibles avec les données factuelles), mais qui, si elle était un jour bien établie, en dirait long sur l'organisation économique des cités grecques ;

— la nature du répertoire iconographique utilisé sur les timbres²¹ ;

— l'intensité des échanges commerciaux et leurs principaux itinéraires²² ;

— etc.

Encore faut-il, pour que de telles rencontres aient lieu, que les amphorologues de leur côté les facilitent et les encouragent par la publication de guides bibliographiques et d'ouvrages de synthèse accessibles à un large public d'antiquisants et en particulier à toute la communauté des épigraphistes. D'autant plus qu'au sein même de l'amphorologie s'impose une spécialisation croissante. Car nul n'y est plus capable de maîtriser de première main l'ensemble de la documentation, ni même la moitié (les amphores ou les timbres amphoriques) : chacun tendant à se contenter de cultiver en maître incontesté un jardin de plus en plus réduit (les amphores archaïques, les amphores romaines d'Orient, les timbres amphoriques de telle ou telle cité, etc.). Plus qu'une utilisation accrue de l'informatique (qui va de soi), c'est un effort de réflexion collective qui permettra de dégager le sens, c'est-à-dire d'assurer le développement de l'amphorologie.

17. Voir par exemple (indépendamment du problème crucial de l'origine des timbres englyphiques : voir *supra*) AMELING, W., « Prosopographia Heracleotica », JONNES L. (ed.), *The Inscriptions of Heraclea Pontica*, Bon 1994, 115-168 : cf. *Bull. Amph.* 1997, n° 26.

18. Un peu moins rares chez les fabricants que chez les éponymes.

19. Ces recherches d'onomastique sociale, appliquées pour la première fois au matériel amphorique par NILSSON, M.P., *Timbres amphoriques de Lindos (Exploration archéologique de Rhodes V)*, 1909, et imprudemment étendues par certains archéologues soviétiques, demanderaient à être reprises sur des bases plus solides : voir MASSON, O., « Les anses d'amphores et l'anthroponymie grecque », EMPEREUR, J.-P.; GARIAN, Y. (edd.), *Recherches sur les amphores grecques (BCH Suppl. XIII)*, Paris 1986, 37-44.

20. GARIAN, Y., « Les fabricants d'amphores », GARIAN, Amphores et timbres amphoriques..., o.c. 113-133.

21. Au colloque danois d'Athènes (septembre 2002) sur Transport Amphorae and Trade in the Eastern Mediterranean, Athens 2004, ce thème a été repris par BLONDÉ, F.; GARIAN, Y., « Les représentations de vases sur les timbres amphoriques thasiens », 123-136, ainsi que par BADOUÏ, N., « Un dauphin aulète sur un timbre amphorique thasien », 57-65.

22. GARIAN, Y., « La circulation des amphores grecques en mer Noire », GARIAN, o.c. (2000), 153-192.